

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

071149681

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

71496413

Nom du produit : **ISOPROPYL ALCOHOL 70% VOL**

Page 1 sur 6

N° FDS : **6020**

Date d'effet : 5 Août 2014

Fabriqué par:

Alcools commercial

Bruce Energy Centre
4th Concession
Tiverton, Ontario
N0G 2T0

275 Bloomfield Road
Chatham,
Ontario
N7M 5J5

2 Chelsea Lane
Brampton, Ontario
L6T 3Y4

Numéro de téléphone d'urgence : Canutec (613) 996-6666

Transport

CLASSE PRIMAIRE :	3	NOM DE CLASSE :	LIQUIDE INFLAMMABLE	N° UN :	1219
CLASSE SUBSIDIAIRE :	AUCUN				
NOM D'EXPÉDITION :	Isopropanol				

I. Procédure d'urgence et de premiers soins

<u>Ingestion</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne jamais rien donner par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou est inconsciente ou en convulsions. • NE PAS FAIRE VOMIR. • Faire boire à la victime environ 250 ml (8 fl. oz.) d'eau pour diluer la substance dans l'estomac. • Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration. • Consulter un médecin.
<u>Peau</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Rincer la zone contaminée avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. • Retirer les vêtements contaminés sous l'eau courante. • Décontaminer complètement les vêtements avant de le réutiliser ou jeter. • En cas d'irritation, consulter un médecin.
<u>Inhalation</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Transporter la victime à l'air frais. • Une respiration artificielle doit être administrée si la respiration s'est arrêtée, et une réanimation cardiorespiratoire doit être administrée si le cœur s'est arrêté. • De l'oxygène peut être administré si nécessaire. • Consulter immédiatement un médecin.
<u>Yeux</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. • Consulter immédiatement un médecin.
<u>Remarques pour le médecin</u>	

Nom du produit : **ISOPROPYL ALCOHOL 70% VOL**

Page 2 sur 6

N° FDS : **6020**

Date d'effet : 5 Août 2014

II. Données relatives aux risques d'incendie et d'explosion

Point d'éclair, °C 21 (Système fermé Tag, ASTM D-56)

Autres données importantes

COMPOSANT	% V/V	LIMITES D'INFLAMMABILITÉ, % V/V		PRESSION DE VAPEUR KPA à 20 °C	DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	AUTO-INFLAMMATION POINT, °C
		INFÉRIEURE	SUPÉRIEURE			
(1) Isopropanol	70	2,5	12,0	4,40	2,1	399
Eau	Équilibre					

Agent d'extinction

- Appliquer des mousses de type alcool ou tout usage selon les techniques recommandées par les fabricants pour les grands incendies.
- Utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sèche pour les petits incendies.
- L'eau est généralement inadaptée et peut contribuer à propager le feu.

Procédures spéciales de lutte contre les incendies

- Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés à l'incendie et structures.
- Utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs ; le réallumage est possible.
- Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion

- Des vapeurs se forment à partir de ce produit et peuvent voyager ou être déplacées par des courants d'air et enflammées par des veilleuses, d'autres flammes, des étincelles, des appareils de chauffage, des équipements électriques, des décharges statiques ou d'autres sources d'inflammation à des endroits éloignés du point de manipulation.

III. Identification

Nom chimique

ISOPROPANOL

Famille chimique

ALCOOLS

Formule

(1) CH₃ - CHOH - CH₃

Poids moléculaire

(1) 60,09

Synonymes

- 2-propanol, diméthyl carbinol, isopropanol alcool isopropylique, IPA.

Utiliser

- Alcool à friction.

Nom du produit : **ISOPROPYL ALCOHOL 70% VOL**

Page 3 sur 6

N° FDS : **6020**

Date d'effet : 5 Août 2014

IV. Données physiques

POINT D'ÉBULLITION, °C à 760mm Hg	82,1
POINT DE CONGÉLATION, °C	-26,7
DENSITÉ, kg/L à 20 °C	0,876
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE	Se sépare de l'huile
pH	Sans objet
PLAGE DE DISTILLATION, °C	80,7 à 100,1
MISCIBILITÉ DANS L'EAU	Totale
% VOLATILS PAR VOLUME	100
TAUX D'ÉVAPORATION (acétate butylique = 1)	2,3

Apparence et odeur

- Liquide incolore à faible odeur d'alcool typique.
- Le seuil olfactif de l'isopropanol se situe entre 40 et 200 ppm, selon le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

V. Ingrédients et données toxicologiques

INGRÉDIENT	% V/V	No CAS	VLS, ppm	CL50, ppm/4 heures	DL50, mg/kg	DL50, mg/kg
				RAT, INHAL.	RAT, ORALE	LAPIN, PEAU
(1) Isopropanol	70	67-63-0	400	16 970	4 420	13 000
Eau	Équilibre					

Références : ACGIH (1988-1989), RTECS (1983).

VI. Classification SIMDUT et matériaux synergiques

Classification du SIMDUT

- Liquide inflammable (B-2), irritant oculaire (D-2B).

Matières synergiques

VII. Données sur les risques pour la santé

Ingestion

- L'ingestion d'isopropanol peut provoquer de la somnolence, des douleurs gastro-intestinales, des crampes, des nausées, des vomissements et des diarrhées ; l'inconscience et la mort peuvent suivre des expositions massives.

Nom du produit :	ISOPROPYL ALCOHOL 70% VOL	Page 4 sur 6
N° FDS :	6020	Date d'effet : 5 Août 2014

<u>Absorption par la peau</u>	<ul style="list-style-type: none"> Aucun effet indésirable avec une peau normale. Cependant, des quantités de matière potentiellement nocives peuvent être absorbées à travers une peau fortement abrasée lors d'un contact prolongé, en particulier chez les enfants.
<u>Inhalation</u>	<ul style="list-style-type: none"> Une légère irritation des voies respiratoires supérieures peut commencer à environ 400 ppm. Les concentrations élevées peuvent provoquer des somnolence, un manque de coordination et une narcose profonde.
<u>Contact avec la peau</u>	<ul style="list-style-type: none"> Irritant léger. Une exposition répétée ou prolongée peut entraîner un dessèchement et une fissuration.
<u>Contact avec les yeux</u>	<ul style="list-style-type: none"> Irritant sévère pour les yeux. Les vapeurs d'isopropanol peuvent irriter les yeux à partir d'environ 400 ppm. Les lésions oculaires causées par le contact avec le liquide sont réversibles et un traitement approprié entraînera une guérison en quelques jours. Les dommages sont généralement une conjonctivite légère à modérée, considérée principalement comme une rougeur de la conjonctive.
<u>Effet d'une surexposition répétée</u>	<ul style="list-style-type: none">
<u>Conditions médicales aggravées par une surexposition</u>	<ul style="list-style-type: none">
<u>Autres effets de la surexposition</u>	<ul style="list-style-type: none">

VIII. Données de réactivité

<u>Stabilité</u>	<ul style="list-style-type: none"> Stable
<u>Conditions à éviter</u>	<ul style="list-style-type: none"> Sources d'inflammation
<u>Incompatibilité</u>	<ul style="list-style-type: none"> Matières comburantes
<u>Produits de combustion ou de décomposition dangereux</u>	<ul style="list-style-type: none"> La combustion peut produire du monoxyde de carbone et/ou du dioxyde de carbone et/ou du formaldéhyde.
<u>Polymérisation dangereuse</u>	<ul style="list-style-type: none"> Ne se produira pas
<u>Conditions à éviter</u>	<ul style="list-style-type: none"> Aucune actuellement connue

Nom du produit : **ISOPROPYL ALCOHOL 70% VOL**

Page 5 sur 6

N° FDS : **6020**

Date d'effet : 5 Août 2014

IX. Procédures en cas de déversement ou de fuite

Déversement

- Contenir les matières déversées.
- Assurer une ventilation adéquate et un équipement de protection.
- Éliminer les sources de chaleur, les étincelles ou les flammes.
- Les déversements doivent être recueillis dans des conteneurs appropriés ou absorbés sur un matériau absorbant approprié pour une élimination ultérieure.

Élimination des déchets

- Les déchets doivent être éliminés dans un incinérateur approuvé ou dans un site d'enfouissement désigné, conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales.

X. Informations spéciales sur la protection

Équipement respiratoire

- Jusqu'à 1000 ppm, un respirateur à cartouche de vapeur organique approuvé peut être utilisé.
- Pour les concentrations supérieures à 1000 ppm, un appareil respiratoire à adduction d'air est recommandé.
- L'utilisateur doit consulter un guide sur les respirateurs, comme le guide Z94.4-M1982 de l'Association canadienne de normalisation.

Ventilation

- Le système de ventilation doit être anti-étincelles, mis à la terre et séparé des autres systèmes de ventilation par aspiration.
- Une ventilation locale est recommandée lors de la manipulation.

Gants de protection

- Néoprène, caoutchouc butyle ou naturel.

Protection oculaire

- Lunettes monoblocs résistantes aux produits chimiques lors de la manipulation

Autres équipements de protection

- Bain oculaire, douche de sécurité et autres équipements de protection au besoin.

XI. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Précautions à prendre lors de la manipulation et du stockage

- Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.
- Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.
- Éviter de respirer les vapeurs.
- Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
- Prendre des précautions pour éviter l'accumulation d'électricité statique lors du transfert du contenu.

Autres précautions :

- De bonnes pratiques d'hygiène personnelle sont suggérées, telles que s'abstenir de manger, de boire et de fumer sur le lieu de travail.

Nom du produit : **ISOPROPYL ALCOHOL 70% VOL**

Page 6 sur 6

N° FDS : **6020**

Date d'effet : 5 Août 2014

XII. Préparation FDS

PRÉPARÉ PAR : Alcohol QA, Technical Services, and Regulatory Affairs Department

**NUMÉRO DE
TÉLÉPHONE :** (905) 790-7500

DATE : 5 Août 2014

COMMERCIAL ALCOOLS EXHORTE CHAQUE CLIENT OU DESTINATAIRE DE CETTE FDS À L'Étudier attentivement afin de prendre conscience et de comprendre les dangers associés au produit. Le lecteur devrait envisager de consulter des ouvrages de référence ou des experts en ventilation, toxicologie ou prévention des incendies, selon le besoin, pour utiliser et comprendre les données contenues dans cette FDS.

POUR FAVORISER UNE UTILISATION ET UNE MANIPULATION SÉCURITAIRES DE CE PRODUIT, CHAQUE CLIENT OU DESTINATAIRE DOIT -

- (1) AVERTIR LES EMPLOYÉS, AGENTS, ENTREPRENEURS ET AUTRES PERSONNES QUI PEUVENT UTILISER CE MATÉRIEL, DES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE ET TOUTE AUTRE INFORMATION CONCERNANT LES DANGERS OU LA SÉCURITÉ
- (2) FURNISH THIS SAME INFORMATION TO EACH CUSTOMER FOR THE PRODUCT, AND
- (3) REQUEST CUSTOMERS TO NOTIFY THEIR EMPLOYEES, CUSTOMERS, AND OTHER USERS OF THE PRODUCT OF THIS INFORMATION.